

## Mini lexique SES pour le bac

### ECONOMIE

#### I. Croissance, fluctuations et crises (Ch3 et 7)

**Chômage** : population active inoccupée. Situation d'un individu sans emploi, qui en recherche un et est disponible pour travailler.

**Choc de demande** : élément exogène qui fait varier la demande globale ( $C + I + X$ ) à la hausse comme à la baisse

**Choc d'offre** : élément exogène qui fait varier la production à la hausse comme à la baisse

**Crise** : Point de retournement du cycle (passage de l'expansion à la récession). Au sens large, période prolongée de croissance faible ou négative et de chômage massif.

**Croissance** : augmentation durable de la production de biens et services, mesurée par l'évolution annuelle du PIB en %.

**Croissance endogène** : Croissance auto-entretenu grâce au progrès technique, l'éducation et les infrastructures qui génèrent des externalités positives.

**Cycle du crédit** : variations conjoncturelles prévisibles dû à la politique monétaire (variations taux d'intérêt) et aux anticipations

**Déflation** : Diminution cumulative du niveau général des prix (attentisme) (ex : IPC -1%)

**Demande globale** : demande de biens et services qui émanent de l'ensemble des agents économiques (consommation + investissement + exportations) Etat, entreprises, ménages, reste du monde.

**Dépression** : diminution durable et cumulative de la production dans un pays. Grave et longue récession.

**Désinflation** : Moindre hausse (ralentissement) des prix (ex : IPC passe de +4% à +2%)

**Droits de propriété** : garantie juridique de possession d'un bien ou d'un actif (propriété privée domine dans le mode de production capitaliste).

**Externalité** : effet produit par un agent économique lorsqu'il procure à autrui, par son activité, une utilité ou un avantage gratuits (externalité positive), ou une désutilité (externalité négative), un dommage sans compensation monétaire (pas de signal prix).

**Facteurs de production** : moyens mis en œuvre pour réaliser une production (capital et travail).

**Facteur capital** : biens de production durable (capital fixe) ou non durable (capital circulant – consommations intermédiaires).

**Facteur travail** : Ensemble du travail humain contribuant à la production, main-d'œuvre.

**Fluctuations économiques** : Mouvements alternés ascendants (expansion) et descendants (récession) de la croissance économique.

**Fonction de production** : relation mathématique reliant la production (Y) aux facteurs de production (K et L) mis en œuvre. Elle sert à calculer la contribution des quantités de facteurs K et L et de leur qualité (PGF).

**IDH (Indice de Développement Humain)** : Indicateur composite cherchant à mesurer le bien-être en associant niveau de vie, éducation et santé d'une population.

**Inflation** : Augmentation du niveau général des prix, mesuré par l'IPC, indice des prix à la consommation (Ex IPC +2%).

**Institutions** : ensemble de règles et organisations durables qui composent et régulent le système économique et social.

**Investissement** : Achat de biens durables (K fixe, FBCF, machines) ou services qui seront utilisés pendant plusieurs cycles de production (> 1an).

**PGF (productivité globale des facteurs, résidu)** : mesure l'efficacité de la combinaison du capital et du travail. Elle a 4 sources : progrès technique, meilleure organisation du travail, formation de la main-d'œuvre, combinaison K / L optimale.

**PIB (Produit Intérieur Brut)** : Valeur de la production de biens et services créés ( $\Sigma VA$ ) pendant une année / un trimestre par les agents économiques présents sur le territoire national.

**Production marchande** : production de biens et services destinés à être vendus à un prix significatif sur un marché.

**Production non marchande** : production de biens et services fournie à titre gratuit ou quasi gratuit (hors marché).

**Productivité** : Elle mesure l'efficacité du processus de production. Quantité (ou valeur) produite par une unité de facteur de production.

**Progrès technique** : ensemble des innovations de produit et de procédé qui améliorent la productivité globale des facteurs.

**Soutenabilité** : se dit d'un mode de croissance économique compatible avec la préservation de l'environnement (syn. développement durable)

**Valeur ajoutée** : Richesse produite par une unité de production (chiffre d'affaires – consommations intermédiaires)

#### II. Mondialisation et intégration européenne (Ch1 et 11)

**Avantage comparatif** : un pays dispose d'un avantage comparatif dans la production du bien pour lequel il est le meilleur ou le moins mauvais comparativement aux autres pays eu égard sa dotation factorielle (HOS) ou sa productivité (Ricardo).

**Banque centrale** : Banque des banques. Institution publique qui mène la politique monétaire (cible d'inflation, taux de change, croissance et emploi) et joue le rôle de prêteur en dernier ressort. (BCE pour la zone euro)

**Convergence** : rapprochement des variables macroéconomiques entre pays

**Coordination des politiques économiques** : synchronisation et coopération entre politiques économiques nationales

**Commerce international** : ensemble des échanges de biens et services entre pays (X et M)

**Commerce intra-firme** : échanges de produits entre une FMN et ses filiales

**Compétitivité** : capacité d'une entreprise ou d'un pays de conserver ou accroître ses parts de marché face à la concurrence.

**Compétitivité-prix** : grâce à des prix inférieurs

**Compétitivité hors-prix** : grâce aux caractéristiques des produits (qualité, image de marque, innovation, service après vente)

**Délocalisation** : cessation puis transfert d'une activité productive.

**Dotation factorielle** : facteurs de production (quantité et qualité) dont dispose un pays, elle est naturelle et construite.

**DIT (division internationale du travail)** : répartition mondiale de la main-d'œuvre spécialisée dans telle ou telle type de production entre pays

**DIPP (décomposition internationale des processus productifs)** : Fait que les FMN localisent chaque étape de leur production dans le pays le plus compétitif pour le faire.

**Economie d'échelle** : réduction des coûts unitaires de production du fait de l'accroissement de la taille de la production

**Euro** : monnaie unique des 19 États de la zone euro (9 États dont Royaume-Uni, Danemark, Suède sont dans l'UE (28) mais n'ont pas l'€)

**Externalisation** : Lorsqu'une entreprise confie à une entreprise tierce la production d'une partie de sa production.

**Firme multinationale** : entreprise qui possède des unités de production à l'étranger (filiales)

**Gains à l'échange** : avantage procuré par la spécialisation et la participation au commerce international.

**Grand marché** : marché unique avec libre-échange interne, tarif extérieur commun (= liberté de circulation des marchandises) + liberté de circulation des personnes et capitaux.

**Intégration économique** : processus d'unification de territoires par des règles et procédures économiques.

**Interdépendance des conjonctures** : fait que la situation économique d'un pays retentit sur, et dépend de celle d'autres pays

**Libre-échange** : doctrine prônant l'abaissement puis la disparition des barrières commerciales entre pays.

**Mondialisation** : processus qui conduit les entreprises à considérer la planète comme leur marché, tant pour leurs fournisseurs, leurs sous-traitants, leurs financements, la fiscalité... que les clients.

**Monnaie unique** : monnaie commune et exclusive entre pays (ex. € 1999 / 2002)

**Politique budgétaire** : politique conjoncturelle consistant, pour le gouvernement, à faire varier les dépenses et / ou les recettes de l'État (fiscalité), afin d'améliorer la situation économique (de relance ou de rigueur).

**Politique conjoncturelle** : politique économique (monétaire - budgétaire) de court terme qui cherche à agir sur les déséquilibres de l'économie. La relance (politique expansionniste) cherche à augmenter la croissance et l'emploi. La rigueur (politique restrictive ou d'austérité) cherche à réduire l'inflation et / ou les déficits. Les politiques économiques de long terme se nomment **politiques structurelles** (droit du travail, fiscalité, éducation / formation main-d'œuvre, concurrence, réglementation, infrastructures, protection sociale...)

**Politique monétaire** : politique conjoncturelle consistant, pour la Banque centrale, à faire varier le taux d'intérêt directeur et la quantité de monnaie en circulation dans l'économie pour améliorer la situation économique (relance ou rigueur).

**Protectionnisme** : doctrine prônant l'utilisation des barrières commerciales pour protéger son marché intérieur de la concurrence internationale.

**Spécialisation** : Fait de renoncer à certaines productions (que l'on va importer) et d'en développer d'autres pour l'exportation, généralement en fonction de ses avantages comparatifs.

**Union économique et monétaire** : marché unique + coordination des politiques économiques + monnaie unique.

### III. Économie du développement durable (Ch5)

**Biens collectifs** : biens qui présentent la particularité d'être à la fois non excluables (on peut les consommer sans en payer le prix) et non Rivaux (la consommation du produit par un agent économique n'empêche pas celle d'un autre agent).

**Bien commun** : biens qui ont la particularité d'être à la fois rivaux et non excluables (nombre des éléments du capital naturel\* ont cette propriété par ex. un banc de poissons) Cf. « tragédie des biens communs »

**Capital naturel** : ensemble des ressources naturelles, renouvelables ou non

**Capital physique** : ensemble des biens de production

**Capital humain** : ensemble des ressources productives des individus (qualification, aptitudes...)

**Capital institutionnel** : ensemble des institutions et des structures économiques, sociales, juridiques et culturelles qui régulent la société

**Concentration des GES** : accroissement dans l'atmosphère de gaz à effets de serre source de réchauffement climatique (effet de serre excessif)

**Croissance économique** : augmentation durable de la production de biens et services, mesurée par l'évolution annuelle du PIB en %.

**Défaillances du marché** : Inefficacité des mécanismes du marché (incitation par signal prix) du fait d'externalités et / ou de biens collectifs.

**Déforestation** : destruction des forêts (exploitation du bois, agriculture/pâturage, urbanisation, barrage hydraulique, incendies, sécheresse, cyclone...)

**Degré de substitution des capitaux** (substituabilité faible / forte) : Intensité du remplacement du capital naturel par les autres capitaux (humain, physique, institutionnel) qui dépend du type de capital naturel et du progrès technique.

**Demande** : achat

**Développement durable** : développement qui permet de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

**Droits de propriété** : garantie juridique de possession d'un bien ou d'un actif (propriété privée domine dans le mode de production capitaliste).

**Epuisement des ressources énergétiques et halieutiques (poissons)** : disparition de la ressource par exploitation supérieure au stock ou à la vitesse de renouvellement de la ressource.

**Externalité** : effet produit par un agent économique lorsqu'il procure à autrui, par son activité, une utilité ou un avantage gratuits (externalité positive), ou une désutilité (externalité négative), un dommage sans compensation monétaire.

**Marché de quotas d'émission** : Politique climatique reposant sur la mise en place d'une bourse d'échange de « permis de polluer »

**Offre** : vente

**Politique climatique ou environnementale** : ensemble des mesures gouvernementales visant à préserver l'environnement (réglementation, taxation, marché des quotas, investissements publics).

**Réglementation** : politique climatique reposant sur l'adoption de lois

**Soutenabilité** : se dit d'un mode de croissance économique compatible avec la préservation de l'environnement (syn. développement durable)

**Taxation** : politique climatique consistant à taxer les activités polluantes et subventionner les actes de préservation de l'environnement (fiscalité verte ou écologique).

## SOCIOLOGIE

### I. Classes, inégalités et mobilité sociales (Ch4 et 6)

**Capital économique** (sens sociologique) : revenu et patrimoine dont dispose un individu ou un ménage.

**Capital culturel** (sens sociologique) : titres scolaires, mais également dispositions corporelles et familiarité vis-à-vis des biens culturels et plus globalement de la culture légitime.

**Capital social** (sens sociologique) : réseau de relations / connaissances de personnes socialement utiles.

**Catégories socio-professionnelles** Groupes statistiques (INSEE) qui rassemblent les individus à partir de leur situation socioprofessionnelle (profession, mais aussi mode de vie) et caractérisés par une certaine homogénéité sociale (PCS). Les PCS ne sont pas des classes sociales mais sont l'outil le plus proche de leur appréhension / mesure.

**Classe sociale** : groupe social de grande taille ayant des intérêts communs de par leur position dans le système économique et en ayant une certaine conscience.

**Déclassement** : mobilité sociale descendante entre générations ou au cours de sa vie.

**Fluidité sociale** : Probabilités respectives des enfants d'atteindre telle ou telle position sociale indépendamment de leur origine sociale.

**Groupes de statut** : ensemble d'individus aux styles de vie et prestige social proches (Weber).

**Groupe social** : Groupe d'individus de taille variable qui partagent des positions sociales et / ou valeurs communes, qui se définissent eux-mêmes comme membres du groupe et sont perçus ainsi par le reste de la société (ex. famille, groupe de pairs, classe sociale...).

**Groupe d'appartenance** : Groupe social auquel appartient un individu.

**Groupe de référence** : Groupe social auquel un individu souhaiterait appartenir.

**Inégalités économiques** : accès différencié aux ressources économiques (revenus, épargne ou patrimoine) à l'intérieur d'une société.

**Inégalités sociales** : accès différencié aux ressources non économiques (pouvoir, savoir, culture légitime, logement, santé)

etc.) c'est-à-dire toutes les inégalités qui ne sont pas celles de revenus, d'épargne ou de patrimoine.

**Mobilité sociale** : changement de position sociale

**Mobilité intergénérationnelle** : Changement de position sociale entre les enfants et leurs parents.

**Mobilité intra-générationnelle** : Changement de position sociale au cours de sa vie.

**Mobilité observée** : Mobilité directement observable dans les tables de mobilité (mobilité brute) c'est-à-dire toutes les cases en-dehors de la diagonale.

**Mobilité horizontale / verticale** : Fait de changer de position sociale par rapport à ses parents mais sans que le niveau dans la hiérarchie sociale ne soit modifiée. / Fait d'occuper une position sociale supérieure (ascendante) ou inférieure (descendante) à celle de ses parents.

**Moyennisation / polarisation** : Tendence à la réduction des inégalités de niveaux et modes de vie qui se traduit par le développement numérique du poids des « classes moyennes » dans la société. Le contraire : polarisation

**Origine sociale** : classe sociale / PCS des parents.

**Paradoxe d'Anderson** : Constat qu'avec le même diplôme que ses parents (le baccalauréat par exemple), les enfants accèdent à un moins bon statut social ou que tel diplôme ne permet pas d'accéder à un aussi bon statut social que ses parents.

**Profit** : revenu du/des propriétaires d'une entreprise.

**Reproduction sociale** : Fait d'occuper un statut social identique à celui de ses parents (diagonale des tables). Syn. Immobilité sociale

**Revenu** : Flux de ressources issues de l'activité économique, directement (revenus primaires) ou indirectement (revenus de transfert)

**Revenus de transfert** : revenus versés par les administrations publiques suite à la redistribution (allocations, prestations...)

**Salaire** : prix du travail. Revenu provenant de la rémunération de la force de travail.

**Socialisation anticipatrice** : Fait d'intégrer les valeurs et les normes d'un groupe auquel on souhaiterait appartenir.

**Société post-industrielle** : Société contemporaine tertiarisée dans laquelle l'industrie et sa main-d'œuvre ouvrière sont en déclin.

**Statut professionnel, âge, sexe, style de vie** : Variables qui jouent en plus de la PCS (ou classe sociale) dans la stratification sociale aujourd'hui. **Statut professionnel** : indépendant / salarié / CDI / CDD, **Style de vie** : ensemble d'attitudes et de pratiques quotidiennes caractéristiques d'un groupe social.

**Stratification sociale** : Division de la société en groupes sociaux hiérarchisés

**Structure socio-professionnelle** : Poids représenté par les différents groupes socioprofessionnels (PCS) dans le total des actifs.

**Tables de mobilité sociale (destinée / recrutement)** : tableau à double entrée croisant les PCS de 2 générations parents / enfants afin de mesurer la reproduction sociale (sur la diagonale) et la mobilité sociale observée (ou brute) (en-dehors de la diagonale).

## II. Intégration, conflit, changement social (Ch2, 10)

**Action collective (répertoire d')** : ensemble des actions menées de façon concertée par des groupes sociaux.

**Anomie** : absence ou affaiblissement des normes collectives qui peut entraîner une perte de repère et un défaut d'intégration.

**Changement social** : ensemble des modifications économiques, sociales et culturelles qui affectent une société.

**Cohésion sociale** : résultat de l'intégration sociale, situation d'une société inclusive avec des liens de solidarités nombreux entre ses membres.

**Conflictualité** : degré de prévalence des conflits sociaux dans une société.

**Conflit social** : opposition entre des groupes sociaux ayant des intérêts divergents.

**Conflits sociétaux** : conflits sociaux qui portent sur des valeurs et droits et non sur des intérêts matériels liés au travail.

**Croyances & valeurs** : Ensemble des vérités collectives partagées mais non fondées rationnellement / Idéaux qui définissent le bien et le mal dans une société.

**Désaffiliation** : processus de fragilisation du lien social provenant d'une perte d'emploi et/ou d'un affaiblissement des solidarités de proximité.

**Disqualification** : processus conduisant à l'exclusion, par lequel les individus mal intégrés sont stigmatisés et intériorisent l'étiquette d'exclus qu'on leur attribue.

**Instances d'intégration** : entités qui produisent des liens sociaux, de la solidarité comme la famille, les pairs, l'école, le travail, les associations, l'Etat-providence...

**Individualisme** : primat de l'individu, émancipation des individus vis-à-vis des traditions, normes et rôles sociaux.

**Intégration sociale** : Ensemble des processus (et résultat) favorisant les liens sociaux et la solidarité au sein d'une société.

**Liens sociaux** : ensemble des liens de solidarités familiaux, amicaux, conjugaux, professionnelles, politiques... qui relient les individus entre eux et à la société.

**Mise à l'agenda** : imposition d'un « problème sociale » via les média aux gouvernants afin qu'ils le traitent

**Mouvements sociaux** : ensemble d'actions collectives menées par un groupe social dans un objectif de changement social.

**Réseaux sociaux** : ensemble de relations d'interconnaissances fortes ou faibles entre des individus ou des groupes.

**Régulation des conflits** : Ensemble des règles et institutions qui permettent de maintenir l'ordre et la cohésion sociale malgré et grâce aux conflits sociaux.

**Rôles sociaux** : comportements attendus par la société en fonction du statut ou du sexe des individus.

**Sociabilité** : Ensemble des relations sociales effectives, vécues, qui relient l'individu à d'autres individus par des liens interpersonnels et / ou de groupe.

**Socialisation** : Processus de transmission et d'intériorisation des normes et des valeurs.

**Solidarité mécanique** : Forme de lien social basé sur la similitude des individus, typique des sociétés traditionnelles.

**Solidarité organique** : Forme de lien social basé sur la complémentarité des individus, typique des sociétés modernes à forte division sociale du travail.

**Syndicat** : Association de défense des intérêts professionnels des travailleurs (salariés ou des employeurs).

## REGARDS CROISES

### I. Pouvoirs publics et justice sociale (Ch7)

**Assurance / assistance** : systèmes de protection sociale, basé sur des prestations réservées aux cotisants qui se sont couverts contre les risques sociaux pour l'assurance ; basé sur une aide aux plus démunis financée par l'impôt dans le cas de l'assistance.

**Égalité** : Principe selon lequel chacun devrait disposer des mêmes choses dans tous les domaines. Il existe plusieurs formes d'égalité : des droits (égaux devant la loi), des chances (méritocratie), des situations (réelle).

**Effet pervers (trappes et stigmatisation)** : effet néfaste non souhaité comme la **trappe à inactivité** dans laquelle seraient poussés les allocataires des minima sociaux, le RSA dissuaderait de travailler. **Stigmatisation** : jugement négatif étiqueté à une personne porteuse de signes distinctifs réels ou supposés par exemple honte des allocataires du RSA montrés du doigt et traités d'assistés ou de profiteurs).

**État-providence** : au sens large, désigne un État qui intervient fortement dans les domaines économique et social. Au sens étroit, désigne uniquement le système de protection sociale.

**Désincitation** : se dit des phénomènes où le versement d'un revenu (ou l'absence de versement d'un revenu) n'encouragerait pas au travail mais à la fainéantise (loisir).

**Discrimination** : traitements inégalitaires liés à une stigmatisation négative concernant 21 critères (loi française) parmi lesquels la couleur de peau, le sexe, l'âge, les mœurs et l'orientation sexuelle, les préférences religieuses, politiques ou syndicales, la race supposée ou tout aspect de l'apparence physique.

**Fiscalité** : ensemble des pratiques de perception des prélèvements obligatoires (impôts, taxes et cotisations sociales).

**Inégalités** : accès différencié à des ressources socialement valorisées, l'inégalité désigne la situation dans laquelle une différence entre deux individus est source d'avantages ou de désavantages.

**Impôts** : prélèvement obligatoire forfaitaire, proportionnel ou progressif

**Justice sociale** : Idéal au regard duquel on juge de la situation existante en ce qui concerne la répartition du pouvoir, du prestige, du revenu, du patrimoine, etc.

**Méritocratie** : Système social dans lequel les positions sociales proviennent des efforts fournis par les individus.

**Pouvoirs publics** : Etat et collectivités territoriales locales.

**Prélèvements obligatoires** : Impôts et cotisations sociales.

**Prestations et cotisations sociales** : Les cotisations sociales sont des prélèvements sur les revenus du travail, versés aux organismes de sécurité sociale pour financer les prestations sociales, revenus versés aux personnes qui subissent un risque social (maladie, retraite, chômage...) (syn. **revenus de transfert**)

**Protection sociale** : Système de solidarité (public ou privé) permettant de faire face aux risques sociaux et à la pauvreté.

**Redistribution** : Modification de la répartition des revenus, effectuée par les administrations publiques grâce aux prélèvements obligatoires, aux revenus de transfert et à l'offre de services collectifs (horizontale ou verticale).

**Revenus de transfert** : revenus versés par l'État ou les organismes de sécurité sociale (remboursements santé, allocations, minima sociaux...).

**Services collectifs** : production non marchande du secteur public financée par les prélèvements obligatoires et dont bénéficient gratuitement les ménages (santé, éducation...)

## II. Travail, emploi, chômage, intégration (Ch.9)

**Asymétries d'information** : situation où l'un des deux agents économiques dispose d'une meilleure information sur un marché. Elle risque de compromettre le fonctionnement efficace du marché.

**Baisse du coût du travail** : réduction des salaires et / ou des cotisations sociales afin que l'embauche coûte moins chère aux employeurs.

**Chômage** : situation d'une personne privée d'emploi et qui en recherche un activement.

**Chômage classique** : Chômage qui résulte d'un coût du travail supérieur à sa productivité et à des salaires supérieurs au salaire d'équilibre.

**Chômage keynésien** : Chômage s'expliquant par une demande anticipée insuffisante qui engendre un niveau de production insuffisant pour absorber la main-d'œuvre disponible.

**Chômage structurel** : Chômage qui résulte des rigidités du marché du travail (rigidités dans les conditions d'emploi, de licenciements, de rencontre de l'offre et de la demande de travail, de l'inadéquation des qualifications...)

**Contrat de travail** : Document juridique qui définit la relation de travail entre le salarié et l'employeur. Le salarié s'engage à suivre les ordres de l'employeur (subordination) en contrepartie d'une rémunération.

**Conventions collectives** : (depuis 1919 en France) : Ces textes permettent de compléter les règles du droit du travail (depuis 1841) applicables aux salariés en fonction des caractéristiques propres à un métier ou une branche professionnelle. Elles sont conclues lors d'accords par les organisations syndicales représentatives des salariés et les organisations ou groupements d'employeurs (= partenaires sociaux). Il en existe plus de 300 en

France.

**Coût salarial unitaire** : Coût salarial (salaires + cotisations) par unité de valeur ajoutée (il tient donc compte des écarts de productivité des travailleurs).

**Demande anticipée** : anticipation des débouchés (consommation + investissement) par les chefs d'entreprise

**Demande globale** : demande de biens et services qui émanent de l'ensemble des agents économiques (consommation + investissement) entreprises, Etat, ménages reste du monde

**Demande de travail** : offre d'emploi, elle émane des employeurs.

**Emploi** : population active, main-d'œuvre

**Flexibilité du marché du travail** : Ensemble des mesures permettant aux entreprises d'ajuster leurs coûts salariaux et leurs heures de travail aux variations de l'activité économique.

**Hétérogénéité du travail** : diversité des qualifications et productivité des travailleurs.

**Marché du travail** : lieu de rencontre de l'offre et de la demande qui s'équilibrent grâce à la variation du prix.

**Normes d'emploi** : Ensemble des règles régissant les relations professionnelles et qui en constituent une référence (emploi typique CDI à temps plein).

**Négociation salariale** : au sein de l'entreprise ou de la branche, recherche d'un compromis par les partenaires sociaux afin d'aboutir à la signature d'un accord.

**Offre de travail** : demande d'emploi, elle émane des travailleurs.

**Pauvreté** : Situation d'une personne dont les ressources sont insuffisantes (**Seuil** moins de 50 ou 60 % du revenu médian).

**Politiques de l'emploi** : ensemble des mesures gouvernementales pour lutter contre le chômage.

**Politique de relance budgétaire** : politique conjoncturelle consistant à ↗ les dépenses et/ou ↘ les impôts pour relancer la croissance et l'emploi.

**Politique de relance monétaire** : politique conjoncturelle consistant à faire ↘ le taux d'intérêt et ↗ la quantité de monnaie en circulation dans l'économie pour relancer la croissance et l'emploi.

**Partenaires sociaux** : Nom donné aux représentants des salariés et des employeurs (syndicats) lorsqu'ils négocient.

**Précarité** : situation d'instabilité de l'emploi (risque de chômage élevé) et/ou d'emploi dégradé entraînant des difficultés de conditions de vie.

**Prix et quantité d'équilibre** : Prix et quantité échangée qui égalisent l'offre et la demande dans le modèle du marché.

**Productivité** : quantité (ou valeur) produite par une unité de facteur de production. Elle mesure l'efficacité de la production.

**Qualifications** : Aptitudes pour occuper un emploi (diplômes + expérience professionnelle)

**Salaire** : Rémunération versée par l'employeur en échange d'un travail, prix du travail.

**Salaire d'efficience** : salaire supérieur au salaire d'équilibre afin de fidéliser et motiver les salariés afin d'augmenter la productivité.

**Salaire minimum** : salaire légal plancher en dessous duquel un salarié ne peut être rémunéré (SMIC en France)

**Segmentation** : Séparation du marché du travail en deux segments différents en termes de fixation du salaire, de contrat et de carrière ; le segment primaire est caractérisé par des conditions plus favorables pour les salariés.

**Taux de salaire réel** : salaire horaire déflaté

**Salariat** : ensemble de personnes ayant le statut de salarié et bénéficiant de ce fait de protections prévues par le droit du travail et les conventions collectives.

**Taux de chômage (taux d'emploi)** : part des chômeurs (ou des seuls actifs occupés) dans la population active totale.

**Travail** : instance d'intégration sociale, marchandise pour les NC (force de travail)